

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 2 AVRIL 2024

Présents : M. HANON, maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, MM. DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme BOUBARNE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAT, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mmes BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. BOUNINE), LAMAZERE (pouvoir à M. GROUSSET), DOMBLIDES (pouvoir à M. MELIANDE)

Secrétaire de séance : Mme LEMBEZAT

24 – 42 - FÊTES D'ORTHEZ 2024 - CONVENTION DE MÉCÉNAT

Rapport présenté par Monsieur GROUSSET, maire-adjoint :

Vu la loi n°2003-709 du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, précisée par une instruction fiscale du 13 juillet 2004,

Vu la délibération n°21-05 du Conseil municipal du 9 mars 2021 portant création et désignation des membres du Comité consultatif taurin (Commission taurine),

Vu la délibération n°21-100 du Conseil municipal du 21 septembre 2021 remplaçant un conseiller municipal au sein des Commissions municipales dont la Commission taurine,

Considérant l'organisation par la commune des fêtes d'Orthez et de la journée taurine, manifestation culturelle qui perpétue la tradition des férias,

Considérant que les collectivités territoriales et notamment les communes peuvent être intéressées par la participation de particuliers ou des entreprises privées au financement d'actions d'intérêt général qu'elles mènent, des manifestations qu'elles organisent,

Considérant que cette démarche permet notamment aux entreprises d'apporter leurs contributions aux fêtes et notamment de financer la réalisation d'un film promotionnel sur la journée taurine (pour une valeur de 1 500 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 32 voix pour – 1 contre (M. DELTEIL) :

- approuve le principe du renouvellement du dispositif,
- mandate les membres de la Commission taurine pour prospecter, démarcher les personnes physiques et morales (entreprises) pour financer le film promotionnel,
- autorise Monsieur le Maire à signer les conventions de mécénat avec les entreprises privées souhaitant apporter leur contribution à la réalisation de ce film promotionnel.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 2 avril 2024
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**

